



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS est, par la présente, donné que, conformément aux mesures sanitaires en vigueur, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant tiendra ses prochaines séances du Conseil municipal en présence du public **au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon**, et ce, à partir du 21 février 2022.

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 21 février 2022.

Me Linda Chau, greffière adjointe
Service des affaires juridiques